



# CONSEIL MUNICIPAL

## Jeudi 28 mai 2015

### COMPTE RENDU

Destinataires :	Transmission aux conseillers municipaux le 3 juin 2015 Affichage et publication le 3 juin 2015
Présents :	Pascal BRINDEAU, Monique GIBOTTEAU, Benoît GARDRAT, Philippe CHAMBRIER, Michèle CORVAISIER, Nicolas HASLE, Béatrice ARRUGA, Sam BA, Jean-Claude MERCIER, Thierry FOURMONT, Patricia FAUREL, Annie-Claude FRANCOIS, Laurent BRILLARD, Alia HAMMOUDI, Raphaël DUQUERROY, Ingrid POIREY, Jean-Paul TAPIA, David RAGUIN, Joëlle LATHIERE, Frédéric DIARD, Laurent MAMEAUX, Clara GUIMARD, Renaud GRAZIOLI
Absente :	Karima AFKIR
Absents ayant donné procuration :	Geneviève GUILLOU-HERPIN à Pascal BRINDEAU, Christian LOISEAU à Monique GIBOTTEAU, Tural KESKINER à Benoît GARDRAT, Florence BOUR à Jean-Paul TAPIA, Yolande MORALI à Patricia FAUREL, Laurence SOYER à Thierry FOURMONT, Anaïs ROUSSELET à David RAGUIN, Catherine LOCKHART à Frédéric DIARD, Patrick CALLU à Joëlle LATHIERE
Secrétaires de séance :	Benoît GARDRAT et Raphaël DUQUERROY

Objet :	Compte-rendu du conseil municipal
Date de réunion :	Jeudi 28 mai 2015 à 19 h 30, salle de la porte Saint-Georges, rue Poterie à Vendôme

#### 1. **SECRETARIAT de l'ASSEMBLÉE : Désignation des secrétaires de séance.**

A l'unanimité des votants, le conseil municipal désigne Benoît Gardrat et Raphaël Duquerroy comme secrétaires de séance ainsi que Laurent Gassiot, directeur général des services en qualité de secrétaire auxiliaire.

#### 1bis **SECRETARIAT de l'ASSEMBLÉE : Procès-verbaux des séances des 5 février, 19 février, 14 et 23 avril 2015 – Approbation**

A l'unanimité des votants, le conseil municipal approuve les procès-verbaux des séances des 5 février, 19 février, 14 et 23 avril 2015.

#### 2 **SECRETARIAT de l'ASSEMBLÉE : Communication des décisions du maire.**

Le conseil municipal prend acte de la communication des décisions par le maire.

#### 3 **RESSOURCES HUMAINES : Demande de désaffiliation de la Communauté d'agglomération de Blois (Agglopolys) et du CIAS du Blaisois du Centre de gestion de Loir-et-Cher.**

A l'unanimité des votants, le conseil municipal décide émet un avis défavorable à la désaffiliation de la communauté d'agglomération de Blois et du CIAS du Blaisois du Centre de gestion du Loir-et-Cher.

\*\*\*\*\*

Fin de la séance à 19 h 48